L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 23 SEPTEMBRE 1887.

Nécrologie.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. André L. Roman, qui succombait hier matin, à 10 heures, dans la Paroisse St Jacques, à un mal dont il souffrait depuis longtemps déjà.

M. André Roman était né le 18 janvier 1851, en cette même paroisse où il vient de s'éteindre et dont son grand-père paternel, l'ex-gouverneur Roman, et son grand'père maternel, M. Valcour Aime, furent les individualités les plus considérables, les plus utiles. L'un, M. Bienvenu Roman, marque dans l'histoire de la Louisiane comme un patriote pur, comme un digne représentant de la race créole, comme l'un de nos gouverneurs les plus distingués. Pas un reproche à adresser à ses deux administrations; et aux mauvais jours, jamais homme ne montra à sa terre natale dévouement plus énergique, plus intelligent.

L'autre, M. Valcour Aime, fut un planteur aux idées larges, dont l'initiative valut d'immenses développements à l'agriculture, à l'industrie sucrière en Louisiane. Son domaine de St-Jacques, un bien tout seigneurial, était renommé pour l'exquise hospitalité qu'on y recevait. C'était une habitation où le goût le plus fin et les idées pratiques se combinaient pour arriver à des résultats splendides alors; et le propriétaire de cette magnifique terre, chef de famille modèle, se plaisait à être le bienfaiteur de tous les malheureux qui venaient à lui.

M. André Roman était fils du juge Alfred Roman et de Mlle Félicie Aime.

Il avait choisi la voie du journalisme et appartint quelque temps à la rédaction de l'*Abeille*. De ces bureaux il passa au *Louisianais* (St. Jacques), que venait de lui céder M. J. Gentil, et bientôt après il fonda, en cette même Paroisse, le *Rappel*, qui n'eut qu'une existence assez courte.

Quand cessa cette publication, M. André Roman revint à la Nouvelle Orléans, et après avoir collaboré à plusieurs feuilles, croyons-nous, de la presse américaine, il fut l'un des fondateurs du *Trait d'Union*, un journal qui n'obtint pas tout le patronage auquel il avait cru. Il y fit preuve d'excellentes qualités d'écrivain; de la vigueur, de l'esprit, de la verve même, et par dessus tout un patriotisme sincère, ardent.

A cette tombe ouverte si prématurément—M. André Roman n'avait que 36 ans—les éditeurs et la rédaction de l'*Abeille* adressent un adieu ému, fraternel.

Les funérailles auront lieu ce matin à 10 heures, en l'Eglise St-Michel, de St-Jacques.

Le juge Alfred Roman, que cette nouvelle, aussi désolante qu'imprévue, est venue surprendre sur son siège même de la Cour Criminelle, est parti hier soir, à 10 heures, pour revoir une dernière fois ce fils qui était l'aîné de ses enfants.

Au père, à la belle-mère, aux frères, aux sœurs, à la famille entière enfin, nous adressons nos compliments de condoléances.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—C'est aujourd'hui qu'a lieu l'avant-dernière soirée de la troupe des Minstrels de Wilson et Rankin, que l'on aura aussi en matinée demain.

C'est un spectacle très invitant pour les grands et pour les petits. Le programme est long, d'une grande variété et l'exécution en est confiée à une compagnie bien composée, où figurent ces noms, depuis longtemps populaires: MM. Wilson, Schoolcraft, Coes, Lorraine, Griffin, Ardel, etc., etc.

Nous engageons les enfants qui sans nul doute seront en nombre à la matinée de demain, à ne point manquer le voyage en ballon de Wilson et Schoolcraft. De très amusants aéronautes, qui feront passer sous les yeux de la salle les Chutes du Niagara, la ville de New York, le Pont de Brooklyn, Coney Island et la Statue de la Liberté, le Monument de Washington, le Capitole et la Maison Blanche.

Après demain dimanche viendra le tour de la comédie, à l'occasion de la rentrée de Mlle Lizzie Evans. Elle a laissé ici des souvenirs très flatteurs; son seul nom exercera heureuse influence sur la recette. Cette influence se fait déjà sentir d'ailleurs; hier les demandes de places ont été nombreuses au contrôle.

La jeune comédienne nous arrive avec une troupe dont la presse américaine dit grand bien. Elle paraîtra dans *Our Angel*, comédie-drame en 4 actes—une nouveauté pour notre public—où Mlle Evans a trouvé sa meilleure création peut-être. *Our Angel* a été écrit expressément pour elle par Ed. J. Swartz. La pièce a réussi partout.

THÉATRE FARANTA.—Nous rappelons à nos lecteurs que l'engagement de la double troupe, maintenant en représentation à ce théâtre: les *Spécialités* Riley & Wolf et les Troubadours Espagnols, de Ramirez, finit dimanche soir.

C'est un spectacle dont les habitués de l'endroit se sont montrés fort satisfaits; depuis le commencement de la semaine il tient l'affiche, et cela avec un succès marqué.

Les deux troupes paraîtront ce soir, et demain aussi, à la Matinée et au soirée.

Le Hall & De Voy *combination* leur succèdera lundi prochain.

Liste des passagers arrivés à New-York, le 18 septembre, par "La Champagne".

M. Auffm'Ordt, M. A. S. Aloc, Mme Alec et enfant, M. le Dr S. C. Ayres, M. Alby, M. Frank Barber, M. Bloom, M. et Mme C. F. Bringham, Mme Boutron, M. A. Bertrand, M. et Mme H. L. Bouché, M. Burns, M. Ph. Bardenheier, M. J. C. Brun, M. le Dr J. M. Barker, M. T. H. Burchell, M. H. J. Burchell, Mlle H. J. Burchell, Mlle C. J. Burchell, M. Bouhy, Mme Bachmann, M. Becker, Mme Becker et enfant, M. le Dr P. Blade et enfant, M. S. Block, M. Jean Bardenheier, Mme M. Barry, M. Cateyane Bandajo, Mlle O'Brien, M. Louis Bernheimer, Mlle Sophie Bernheimer, M. S. Biech, Mme Bruppacher et enfant, M. Henri Busch, M. Emile Boesch, Mme Babette Picard, M. C. F. Bauedre, M. Barrenache, Mme J. A. Cook, M. H. W. Cheplin, M. et Mme C. C. Corbin, Mme Callaghan et enfant, Mme Clement, Professeur G. F. Comfort, Mme Comfort, M. et Mme T. B. Casey, M. John S. Coes, Mme C. Coes, Mlle Creesier, M. Champromy, Mme Thérèse Codina, M. le Dr J. W. Chisholm, Mlle Chisholm, Mme Charley, M. J. H. Costello, M. l'abbé Chatelain, Mlle S. E. Cohen, M. W. W. Cahen, M. et Mme Coppell, Mlle H. Coppell, Mlle M. Coppell, M. Chaplin, M. J. Clark, M. F. W. Crane, M. Townsend Davis, M. F. H. Dykers et valet de chambre, Mlle Dater Dykers, Mme Drakelspiel et enfant, M. et Mme Dabose, Mme Davis, M. Dobesson, M. R. M. Doyle, Mme Doyle, Mme Dougan, Mlle Clothilde Dery, Mme et Mme Doremus, Mlle Doremus, M. Dauphin, M. L. Damert, M. J. R. Espanosa, M. Robert Franp, M. et Mme L. Frank, M. Walter Frank, M. Adolphe Frand, M. Th. Ferrenbach, M. E. Forestier, Mlle Forestier, M. V. Feuchère, M. B. Feuchère, M. H. D. Fuller, M. W. J. A. Fuller, M. J. G. Forsyth, M. et Mme P. Fitzsimmons, Mlle Flaven, Mlle Farlan, M. J. François, M. Th. Ferguson, Mme Goldsmith et femme de chambre, Mme Th. O. Grady, Mme Grady, Mlle M. M. Gwian, Mme P. de Grandchamp, M. Guaccimanni, Mme R. Guggenheim, Mme Th. Humbert, M. Hulbert, Mme Hulbert, enfant et femme de chambre, Mlle S. A. Hale, M. R. W. Hyatt, M. E. C. Hyatt, Mme J. W. Hyatt, Mlle Huranlt, M. C. C. Haldemann, Mlle Alice Haven, M. A. Herman, M. et Mme J. B. Galvani, M. Ad. Hess, Mme Weil Hauchon, Mme Helly, M. Ch. L. Heumann, M. et Mme Harbeck et femme chambre et valet de chambre, M. F. B. Haberlé, M. Ch. C. Hopkins, Mme L. A. Hutchinson, Mlle F. C. Hutchinson, M. F. de Haan, M. Ida Hurlimann, Mme Léonie Hurlimann, M. Ch. Huber, M. C. A. Jacob, M. et Mme Jammes, M. et Mme Dr Johnston, M. G. H. Johnson, Mme Knoedler, Mlle Knoedler, M. C. Keller, Mlle H. de Kereas, M. et Mme Katze, M. Roland Knoedler, Mme M. Kalin et deux enfants, Mlle B. Kane, Mlle E. Keegan, Mlle Suzanne Lind, M. T. W. Lapouette, Mme A. W. Hicks Lord, M. Laroche, M. Emmanuel de Lesbaux, Mlle Laracy, M. Lutisch, M. Lukernatsch, M. Léon Lacroix, M. E. Luna, Mme Ladjing, Mlle H. Lax, M. Langbank, M. Le Bon, M. C. Lyman, Mlle Lebanc, Mlle Emma Lang, M. Lanqueruex, M. Locmans, M. Mender, M. A. Martelly, M. J. B. MacCarty, M. H. H. Muller, M. Munson, M. Ch Maibucher, M. R. C. Moore Jr, M. et Mme Ewald Mammer, M. F. Mora, Mme Minangoy, Mlle Minangoy, Mme Rosario Menocal, M. Sebillotte, Mme Louise Votion, M. Van Meppen, M. D. J. Morice, Mme J. Muller, M. Leopold Meier, Mlle Marie Matruchot, M. Martin, M. Marchal, M. William Muller, M. et Mme Morea, M. et Mme H. G. Nelson, M. et Mme le Dr Nathol, M. H. H. Nathan, M. Nathan, M. C. de Nostalin et domestique, M. Celestino Noval, M. Nobe, M. William Nobe, M. Charles Nobe, M. Origet, M. Paul Onnays, M. Louis Onnays, M. Palmer, M. Gardner Philipps, Mme Pilliard, M. Ramon Prendes, M. Max Pepper, M. E. L. Pendrieux, Mme Pendrieux, Mme Pamberger et enfant, Mme F. Rodgers, M. A. T. Rand, Mme Rand, enfant et femme de chambre, Mme Rerr, Mme Gerade Rougemont, Mlle Jeanne Rougemont, M. R. W. Rathbone Jr., Mme Rathbone, M. de Silva, M. H. S. Sill, Mme Cornelia Stagg, M. Schreiber, Mme Schreiber et enfant, M. W. E. Sloan et femme de chambre, Mme Helene Smith, M. J. N. Smith, Mlle R. Shea, M. et Mme Stettheimer, Mlle Stettheimer, M. Sheldon, Mlle E. Sullivan, Mme W. Stern, M. Salens, Mme Louise Schwarz, Mme Senvay, Mme G. Savardi, M. J. Seechard, M. G. Solomon, Mme Berthe Chauvet, Mme Saint-Omer Roy et enfant, M. A. Ste Logue, Mme Ste Logue et deux enfants, M. Amélie Gabarin, M. A. L. Tschermann, Mlle Therese M. Vallois, Mme Vaudier, M. A. Vasiliadou, M. B. Vassiliades, M. C. Vassiliades, M. Eloro Varesi, M. et Mme Weeks, M. Wickelmann, M. Worthington, Mme E. M. Wilson, M. M. Williams, M. Watrian, Mlle Julia R. Ward, Mme Weringer, Mme Weigstein et enfant, M. F. B. Wayne, Mlle M. A. Wayne et 416 passagers de 3e classe.

LE PAPIER.—L'industrie du papier vient de s'enrichir d'une nouvelle substance, qui est destinée à rendre les plus grands services: c'est la németolythe; elle contient jusqu'à 95 0/0 de silicate d'alumine et présente, au point de vue physique, une grande analogie avec l'albumine. Sa blancheur est éclatante.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nlle-Orléans, 23 septembre 1887.—Indications—Pour la Louisiane: Temps plus frais, pluies légères, excepté dans la partie sud, température presque stationnaire et temps partiellement beau; légers vents frais variables tournant au nord.

Température du 23 septembre 1887.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens
No 143 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	84	29
Midi	90	32
3 P. M.	87	31
6 P. M.	79	26

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Andrew T. Leary à Mlle Dora Kahler.
Jacob Bell à Mlle Eliza Williams.
Alfred Williams à Mlle Leora Davis.

Naissances.

Mme Jos. Schmidt, une fille.
Mme Geo. J. de Villers, une fille.
Mme Fred Liteiff, un garçon.
Mme Lewis Leventhal, une fille.

Décès.

Samuel G. Reeves 39 ans, Louisiana Retreat.
Henry J. Zimmer, 2 mois, coin Broad et Palmyre.
Anna Field, 75 ans, 103 rue Union.
Mary E. Albers, 20 ans, coin Sixième et Tchoupitoulas.
Edward O. de Generes, 13 ans, 87 rue Braimard.
Bernard F. Durel, 16 ans, coin Claiborne et Espagne.
Henry Rensky, 78 ans, 33 rue Vallette, Alger.
Mme Peter Lamana, 21 ans, coin Homer et Madison, Alger.
Wm Miller, 21 ans, 228 rue Gasquet.
Eva Joseph, 111 rue Columbus.
Sophie Morris, 19 ans, coin St-Bernard et Romain.
Felix Reilly, 35 ans, Louisiana Retreat.
Joe P. Swan, 15 mois, 9 avenue Leboeuf, Alger.
Vve Jennie M. Spann, 40 ans, 225 rue Calliope.
Etna Hein, 2 mois, 85 rue Général Taylor.
Vve Mary Farrell, 78 ans, 278 rue Tchoupitoulas.
Rosalie Casimir, 29 ans, 193 rue Bourbon;

Cour Civile de District—Le testament de Mme Bridget O'Brien, Vve John Hanney, a été ouvert ainsi que celui de M. Antoine Murlot.

L'inventaire de la succession Geo. Fischer a donné $241 80; celui de Geo O. Beares $200.

Cent individus, dont la plupart sont de nationalité italienne ont été naturalisés.

Nouveaux procès.

C. R. Ryan contre Wm Hooker pour $795.

Cour Criminelle de District.

—Section A.—

Giacomo Forrestiero, accusé du meurtre de Rosario Perina et Julia Cocoa de détournement, out nié leur culpabilité.

Bella Stewart, attaque, 1 heure de prison.

Aaron Norton, larcin, 1 heure de prison.

J. J. Foley, avocat de Rosetta Bailey, a demandé pour sa cliente, une nouvelle audition de cause.

Cour du recorder Davey.—John Casey, voies de fait—Cour Criminelle sous cantion de $250.

L'Inondation. — Le niveau du vieux bassin a baissé dans la journée d'hier de 12 à 14 pouces. Un assez fort courant qui s'est établi vers le lac indique que les eaux se retirent graduellement.

La crevasse de la rue Miro a été à moitié aveuglée à sa partie supérieure, mais les 50 ou 60 ouvriers qui travaillent à la fermer n'y ont pas encore réussi et l'eau s'échappe toujours en bouillonnant et en grande quantité par la partie inférieure où les travaux sont plus difficiles à exécuter.

Des madriers de 75 pieds de long ont été posés le long de la rive et des planches ont été placées en travers, soutenues par derrière par de nombreux sacs de terre. Sur le devant, on a essayé mais sans résultat très satisfaisant d'arrêter l'écoulement en submergeant des balles de paille que la pression de l'eau applique contre les planches. Néanmoins, l'eau a creusé beaucoup plus profondément en dessous et continue à inonder le voisinage, moins abondamment et car cependant l'eau s'est retirée dans quelques rues. Les machines à drainer ont été mises en mouvement et le niveau de l'eau diminue sensiblement.

En somme, tout danger a disparu et l'écoulement de l'eau dans le 2nd district, n'est plus qu'une question de temps.

La crevasse ne sera probablement pas complètement réparée avant cette après-midi, et il est probable que déjà l'eau se sera écoulée en grande partie dans les rues avoisinantes. Les travaux deviennent plus faciles à mesure que l'eau baisse dans le bassin.

Hoodlums.—Une bande de Hoodlums a parcouru mercredi soir la rue de l'Esplanade et l'un d'eux a tiré au coin de la rue Robertson un coup de révolver à travers la fenêtre de la chambre à coucher de M. Armar Gelpi—Arrivés au coin de la rue des Remparts, ils ont tiré un autre coup de révolver en l'air et ont disparu.

Démoli par l'eau.—Les fondations du Charm Saloon à l'embouchure du Nouveau Bassin, à West End, ayant été minées par les vagues, il s'est effondré mercredi soir, à 8 h. 10 dans le bassin, avec un violent craquement.

Ce pavillon appartenant à M. Lambert était occupé comme Bar Room et *Soda Stand* par M. Holmes.

Accident.—Hier matin, à 10 h. 30, un cotton screwer du nom de Thos. Fay, qui jonait au coin des rues Tchoupitoulas et Adèle, avec un autre individu, s'est foulé la cheville droite. Il a été transporté chez lui rue 1ère No. 58.

Enquête.—L'enquête du coroner au sujet du meurtre de Joseph D. McCarthy tué par Thos. Tiernan, à Alger, le 6 de ce mois, a eu lieu hier à 1 heure. La comparution de l'accusé devant le recorder n'a pas encore été fixée.

Taxes.—Recette pour la journée de mercredi $2,790 28.

Vols.—Les agents de la police Farrel viennent enfin de pincer un mulâtre âgé de 21 ans, Jos Hamilton, qui habite au coin des rues St. Pierre et Tremé et qui était affilié à une bande qui depuis 8 mois exerce son adresse à voler de-ci de-là dans les maisons en construction, tout ou partie des outils des charpentiers qui travaillent à ces bâtiments où ils cachent leurs outils pour s'éviter la peine de les emporter le soir avec eux et de les rapporter le matin.

Ces individus, d'après les aveux d'Hamilton, guettent, au sortir des ouvriers, l'endroit qu'ils ont choisi comme cachette, et reviennent le matin de très bonne heure pour s'emparer de leur butin. Des perquisitions ont amené la découverte de deux pleins wagons d'outils volés un peu partout dans la ville, mais en grande partie dans le bâtiment en voie de construction au coin des rues Canal et Dauphine. Les ouvriers qui y travaillent ont porté contre Hamilton, devant le juge Barthe, cinq accusations de vol.

Arsène Lallemand, propriétaire d'une boutique de seconde main, où la plupart des outils ont été retrouvés, a été arrêté et renvoyé devant le juge Davey.

Plainte.—M. McBlanque, qui habite rue Poydras No 231, a dénoncé au maire comme vendant de l'épicerie le dimanche, Joe Woechert dont la boutique est établie au marché Poydras.

Paragraphes.—M. John Neville, facteur, a offert au nom de ses camarades, à M. Geo. A. Lewis, leur surintendant, une magnifique carabine Spencer. M. Lewis l'a remercié dans une courte allocution dans laquelle il a fait l'éloge des hommes d'élite qu'il dirige.

—Geo. Looper, second du steamboat Oliver Beirne, accusé de voies de fait, comparaîtra samedi.

—Un nommé Andrew Johnson a reçu, mercredi soir, au coin des rues Decatur et Ursulines, un coup de "brass knuckles" d'un individu qui a pris aussitôt la fuite.

—Mercredi matin, à 7 h 30, un des ouvriers travaillant à l'immeuble Mercier, ayant suspendu contre un mur sa veste, dans les poches de laquelle se trouvait sa montre, celle-ci lui a été volée.

—M. Thos. Holken a trouvé, dans les débris de l'immeuble occupé par M. Messina, une partie du pied gauche de ce dernier.

—Une lampe à pétrole à fait explosion, mercredi soir, chez M. Peter Balot, à Alger, et a causé pour $25 de dommages.

ASSEMBLÉE DE CATHOLIQUES.—L'Assemblée générale des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, France, se tiendra à Lille du 29 novembre au 4 décembre 1887 sous le patronage de NN. SS. les Evêques de la province ecclésiastique de Cambrai.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Instructions données aux maires.

Paris, 22 sept—Les maires de toutes les villes françaises ont, de nouveau, été requis de préparer des listes relatives à tous les Allemands résidant dans leurs Districts, listes à l'usage du ministère de l'Intérieur.

Nouvelle confirmée.

Paris, 22 sept—La nouvelle est confirmée qu'après l'exécution du meurtrier Pranzini; certains fonctionnaires de la police ont obtenu une partie de la peau de l'assassin du gardien de l'Ecole de Médecine et l'ont convertie en bourses.

Ils en ont présenté à MM. Tayler et Goron, et autres fonctionnaires de la police, comme souvenirs.

Le bruit court que ceux-ci ont offert des bourses au procureur général, qui a déchargé toutes les personnes compromises dans cette affaire.

Le journal Le Temps.

Paris, 22 septembre—Le journal le *Temps*, faisant allusion à l'arrestation du fils du commissaire Schnæbele, déclare l'incident sans importance, car le prisonnier est un enfant, irresponsable de ses actes. "Il n'est pas nécessaire," dit le *Temps*, "que le gouvernement intervienne là, si ce n'est semi-officiellement."

L'incident doit être regretté, parce qu'il aide à maintenir deux pays dans un état de vive susceptibilité.

Les deux gouvernements devraient placer à la frontière, des fonctionnaires doués d'un jugement froid et non faciles à se laisser emporter.

Une dépêche de Pagny dit que M. Schnæbele désapprouve énergiquement la conduite de son fils.

Rente française.

Paris, 22 sept.—Le trois pour cent est coté à 81 francs 60 centimes.

Arrestation du directeur du journal "l'Estafette".—Le Manifeste du Comte de Paris.

Paris, 22 septembre—M. Cronzet, directeur du journal l'*Estafette*, a été arrêté sous l'accusation d'avoir détourné 177,500 francs appartenant à l'Association des journalistes républicains.

Le journal *La Patrie* annonce que tous les maires des divers départements de la France ont reçu l'ordre de poursuivre tout individu qui placarderait le récent manifeste du comte de Paris.

La Ligue irlandaise—M. Edmond Dwyer Gray.

Dublin, 22 septembre—Les membres de la Ligue, dans les localités où celle-ci a été interdite, s'unissent pour une action commune. Ils tiendront plusieurs assemblées dimanche, malgré la loi qui les prohibe.

A une assemblée qui a eu lieu hier, il a été résolu de ne pas tenir compte de l'ordre de la Ligue, enjoignant de ne pas chasser la police qui exécute les ordres d'éviction à Moveen.

M. Edmund Dwyer Gray, membre du Parlement, s'embarquera le 28, pour faire une tournée en Amérique.

Lord Salisbury.

Londres, 22 septembre—Lord Salisbury partira samedi pour Dieppe, et sera de retour à Hatfield House vers la mi-octobre.

Le Khédive.

Le Caire, 22 sept—Le Khédive partira jeudi pour une tournée sur le Nil, afin de se rendre compte, par lui-même, des rapports contradictoires relatifs aux dommages causés par la récente crue de la rivière.

Fin d'une grève.

Chicago, 22 sept—Les cochers de chars urbains ont finalement accepté, hier soir, le compromis de 21 cents par heure, avec la garantie de 10 heures de travail par jour.

M. O'Brien.

Cork, 22 sept.—M. O'Brien dit qu'au cas où il serait condamné à l'emprisonnement, il refusera absolument de porter les vêtements des prisonniers ou de faire les travaux imposés dans la prison, afin de protester de cette façon contre le traitement des prisonniers politiques comme des prisonniers ordinaires.

"Il résistera, dit-il, jusqu'à la fin à pareil traitement, même au péril de sa vie.

M. Dillon lui rendra visite aujourd'hui.

M. O'Brien maintient une attitude très gaie. Il reçoit journellement des bouquets et des présents de fruits, de gibier venant des dames de Cork.

Le maire, les autorités municipales, les ecclésiastiques et autres résidents distingués de Cork assisteront au procès de M. O'Brien, afin de montrer leur sympathie pour lui.

Le comte Kalnoky.

Berlin, 22 sept.—Le comte Kalnoky est parti pour Konenberg, pour soumettre à l'empereur François Joseph un rapport relatif à la conférence qu'il a eue avec le prince Bismarck.

Procès des socialistes.

Berlin, 22 sept.—Le procès de trente-sept socialistes, incluant le député Koocker, du Reichstag, a été fixé au 3 octobre.

Home Rule.

Belfast, 22 sept—Des résolutions en faveur du "Home Rule," ont été adoptées hier, à une assemblée qui a eu lieu en cette ville.

Bombes lancées en face du Vatican.

Rome, 22 sept—Pendant le festival de mardi, quatre bombes ont été lancées en face du Vatican.

L'une d'elles est tombée dans les casernes papales.

MM. Dillon et Hartington.

Londres, 22 septembre—Une dépêche de Mitchellstown annonce que MM. Dillon et Hartington se sont engagés à ne tenir aucune assemblée politique durant le procès relatif à l'émeute de Mitchellstown.

Le nouveau cuirassé "Princess Wilhelm".

Kiel, 22 septembre—Le prince Guillaume, fils du prince de la Couronne Frédéric Guillaume, et sa femme, ainsi que la princesse Augusta Victoria, ont présidé aujourd'hui au lancement du nouveau cuirassé allemand *Princess Wilhelm*.

Choléra.

Malte, 22 sept—Il est survenu ici 10 nouveaux cas de choléra et 15 décès, depuis le 10 septembre.

Condamnation.—Acquittement.

Vienne, 22 sept—Szalewski, ex-employé de la Poste, accusé de détournement, a été condamné aujourd'hui à huit ans de travaux forcés. Nathauson, accusé de complicité, a été acquitté.

Ayoub Khan.—Le vice-roi de l'Inde.

Simla, 22 sept.—On rapporte la prise de Ayoub Khan près de Kaing, sur la frontière de Perse.

Le vice-roi de l'Inde a approuvé le bill relatif à la fondation de l'Université de Allahabad.

L'empereur Guillaume et le Czar.

Moscou, 22 sept—On annonce que l'empereur Guillaume et le Czar auront une entrevue à Dantzic, dans les premiers jours d'octobre.

Le steamer français Château (?)

Londres, 22 septembre — Un remorqueur est parti de Falmouth à la recherche du steamer français Château (?) parti de New-York, en destination de Bordeaux. On rapporte que ce dernier a eu son hélice brisé.

Manœuvres militaires.

Vienne, 22 sept—Les manœuvres militaires à Hova, dans la Transylvanie, ont été terminées hier. L'empereur François Joseph a chaudement félicité l'archiduc Albrecht, inspecteur général de l'armée, ainsi que tous les commandants des divers corps, du résultat obtenu.

Mort de Ahmed Paris Effendi.

Constantinople, 22 sept—Ahmed Paris Effendi, poète et écrivain arabe célèbre, est mort.

M. Wm. J. Evelyn proteste contre l'acte du gouvernement.

Londres, 22 septembre—M. Wm. J. Evelyn, membre conservateur du Parlement pour Deptford, menace de résigner son siège à la Chambre des Communes, plutôt que d'appuyer les mesures coercitives du gouvernement en Irlande.

M. Smith, chef du parti du gouvernement à la Chambre des Communes, a écrit une lettre à M. Evelyn, dans laquelle il promet à celui-ci qu'une enquête complète sera instituée dans l'affaire de Mitchelstown.

Les évictions.

Dublin, 22 sept—Pendant les évictions qui ont eu lieu aujourd'hui à Gweedor, un conflit a éclaté entre la police et la populace.

Arrestation.

Florence, Territoire Arizona, 22 septembre—Un courrier est arrivé ici, à minuit, portant des nouvelles du poste du Sheriff Friers, à Dudleyville.

Il rapporte que Eskimenzen et toute sa bande d'Indiens ont été arrêtés sans difficulté, mercredi.

A la requête du Lieut. Wasoe, de l'Agence San Carlos, l'examen des prisonniers aura lieu à Dudleyville.

Toutes craintes de troubles sont maintenant dissipées.

Choléra.

Rome, 22 sept—Il est survenu 12 nouveaux cas de choléra à Catane et 12 décès durant les dernières 24 heures; 8 nouveaux cas et 8 décès à Palerme, et 132 nouveaux cas et 62 décès à Messine.

WASHINGTON.

Convention entre les Etats-Unis et l'Espagne.

Washington, 21 sept.—Le département d'Etat fournit ce qui suit à la Presse:

"Convention conclue entre le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique et le gouvernement d'Espagne, en vue d'un traité de réciprocité et de suppression complète des droits de tonnage ou d'importation dans les Etats-Unis, les îles de Cube et de Porto-Rico, et autres pays appartenant à l'Espagne, sur les navires des puissances respectives, ainsi que sur leurs cargaisons.

1. Il est convenu qu'à partir de cette date tous droits de tonnage et d'importation sont abolis sur les produits et autres articles, venant des Etats-Unis ou tout autre pays étranger, quand les dits produits se trouvent sur des navires appartenant à des citoyens des Etats-Unis, et que les dits navires voyagent sous le pavillon américain, en destination des îles de Cube, Porto Rico et des Philippines et de toute autre possession de la couronne d'Espagne.

2. Conformément aux conditions stipulées plus haut, le Président des Etats-Unis lancera immédiatement une proclamation, annonçant que toute distinction sur les droits de tonnage et d'importation dans les Etats-Unis est abolie en ce qui concerne les navires espagnols et les produits venant de l'Espagne, importés aux Etats-Unis, ainsi que sur les produits provenant des îles Philippines et de tout autre pays appartenant à la Couronne d'Espagne.

Ce protocole est offert par le gouvernement d'Espagne et accepté par celui des Etats-Unis comme un arrangement définitif des objets ci-dessus mentionnés.

3. Le ministre des Etats-Unis à Madrid sera autorisé à négocier avec le ministre des affaires étrangères d'Espagne, soit par une convention, soit par un traité, afin de placer les relations commerciales entre les Etats-Unis et l'Espagne sur une base permanente et avantageuse aux deux pays.

En foi de quoi les soussignés, au nom des Etats-Unis et de l'Espagne, respectivement, ont apposé leurs signatures et leurs sceaux officiels.

Fait à Washington, ce 21me jour de septembre, en l'année de Notre Seigneur 1887.

Signé: T. F. BAYARD.
E. DE MURAGA.

Fin de l'épidémie de fièvre jaune à Key West.

Washington, 22 sept.—Le chirurgien-général de l'hôpital de marine a été informé aujourd'hui de la disparition complète de la fièvre jaune à Key West.

Protestation.

Cleveland, Ohio, 22 sept.—Deux cent cinquante Anarchistes, environ, se sont réunis hier soir et ont protesté contre l'exécution des sept anarchistes condamnés à mort à Chicago.

Des discours ont été prononcés en allemand dans lesquels les anarchistes ont dit que si tous leurs efforts étaient inutiles d'avoir recours alors à la violence pour empêcher l'exécution.

L'appel d'un condamné.

Chicago, 22 sept—A la demande de A. R. Parsons, l'un des Anarchistes condamnés à mort, un reporter lui a rendu visite à la geôle et il lui a remis, avec demande de la publier, une Adresse au peuple Américain. Il désire que pas un mot n'en soit modifié.

Parsons repasse tout au long les témoignages et les décisions de la Suprême Cour; il nie l'exactitude des discours qu'on lui a prêtés; ce sont là inventions d'ardents et ingénieux reporters. Rien dans les paroles par lui prononcées à Haymarket qui eut pour but d'exciter au soulèvement; aucune espèce de rapport entre ses discours et la mort de l'officier de police Degan.

"Non seulement les dépositions n'ont pas démontré sa culpabilité, mais elles établissent son innocence; c'est comme anarchiste et non comme meurtrier qu'on l'a condamné. Il s'est livré lui-même à la justice et il en appelle au peuple américain afin de prévenir un assassinat judiciaire.

"Les amis de la justice, dit Parsons, s'efforcent d'empêcher ce crime de meurtre judiciaire, en demandant que la sentence de mort soit commuée en une sentence d'emprisonnement.

"Je les en remercie, mais proteste à nouveau de mon innocence. On me sacrifie à ceux qui disent tout haut: Il se peut que ces hommes soient innocents en cette affaire, mais ce sont des anarchistes. Je suis prêt à payer de ma vie les droits de mes semblables, mais je me redresse contre le fait d'être mis à mort sous de fausses accusations que ne soutiennent aucunes preuves.... Donc, je ne puis donner mon approbation à ceux qui s'efforcent d'obtenir la dite commutation de sentence, qui m'ouvrirait dans un pénitencier.

"Je n'approuve pas davantage de nouveaux appels devant les cours de justice. De même que dans la lutte entre le capital et ses justes droits et le travail et ses justes droits aussi, les cours décident en faveur du capital; de même, en appeler à elles équivaudrait à l'acte d'un esclave qui en appellerait à son maître pour obtenir sa liberté.

"Si je n'avais jamais été un anarchiste, l'expérience que je viens d'acquérir des lois et des tribunaux, me rendrait anarchiste dès aujourd'hui. Je ne demande pas de grâce, mais justice."

Après avoir répété qu'il n'accepterait pas une commutation de sentence, Parsons termine son Adresse par ces paroles célèbres de Patrick Henry: "Donnez-moi la liberté ou donnez-moi la mort!"

On assure que le général Pryor a accepté d'agir dans l'intérêt des condamnés.

Le "Missouri Henry County Fair"

Woodstock, Ills., 22 sept—Ce jour a été choisi comme le "Democrat Day" du *Missouri Henry County Fair*. Quinze mille personnes y assistaient, pour entendre le discours de l'Hon. Samuel J. Randall, de la Pennsylvanie, annoncé comme l'orateur du jour.

M. Randall est arrivé ce matin, accompagné du général Stevenson, premier assistant maître de poste; de M. Seeberger, de Chicago, des membres du Congrès Springer et Lawler et du général Newberry, président du "Chicago Iroquois Club."

Les comtés avoisinants étaient représentés par de nombreuses délégations. M. Randall a été l'objet d'une réception enthousiaste et a été escorté, du train sur les terrains de l'Exposition, par le Maire, le Conseil de Ville, et les officiers du *Fair Association*. Le discours de M. Randall a duré une heure et a été accueilli avec enthousiasme.

Le congrès de la meunerie française.

Au banquet qui a eu lieu à l'occasion du congrès de la meunerie française, M. Barbe, ministre de l'agriculture, a prononcé une allocution où il a d'abord fait ressortir par des chiffres l'importance de la production des céréales en France et l'importance de l'industrie meunière, qui en est la conséquence immédiate.

Le ministre, toutefois, ne croit pas que la production ait atteint son maximum, la moyenne à l'hectare n'étant que de 14 à 15 hectolitres.

Le progrès dans notre production, a-t-il dit, est chose assurée; la preuve en est dans le résultat déjà acquis en France par bon nombre d'agriculteurs, chez lesquels l'esprit d'initiative s'est réveillé, et qui appliquent à leurs terres les méthodes nouvelles, la sélection des semences, l'application d'engrais appropriés, un travail plus perfectionné.

Et, d'ailleurs, nous savons tous qu'en Belgique, chez nos voisins, on est arrivé déjà à produire 28 hectolitres à l'hectare; le jour où nous aurons atteint ce résultat, la production totale de la France s'augmentera de 25 millions d'hectolitres et atteindra 135 millions.

Si nos yeux se portent vers l'Angleterre, là nous trouverons un rendement à l'hectare encore plus considérable, et le jour venu où France on aura considérablement augmenté cette production, la culture du blé rendra à nos agriculteurs 200 millions d'hectolitres, c'est-à-dire beaucoup plus que les besoins de la consommation de notre population.

Combien de temps nous faudra-t-il pour atteindre ces résultats? L'avenir seul peut le dire; mais vous pouvez être certains que les efforts persistants du gouvernement républicain et du ministre de l'agriculture tendent d'une façon constante à atteindre ce résultat dans le délai le plus court possible.

Vous voyez donc, Messieurs, que la matière première vous est assurée comme qualité, et votre industrie est appelée certainement à se développer dans l'avenir.

Son développement sera d'autant plus grand que nous pouvons déjà entrevoir l'époque où la France, d'importateur de blé et de farine, deviendra un pays exportateur des deux produits. Aussi avons-nous le plus grand plaisir que les uns travaillent au milieu de vous, car il n'est plus de question que vous vous prépariez à redoubler d'efforts pour améliorer votre outillage, vos procédés de fabrication et pour vous tenir à la hauteur de tous les développements à espérer pour l'industrie de la meunerie.

Le ministre a terminé en encourageant les meuniers à se constituer en syndicats et en les assurant du concours du gouvernement pour favoriser le succès des efforts dus à leur initiative.

Un nouvel engin destructeur en France.

Une lettre de Toulon donne de curieux renseignements sur la construction d'un nouvel engin destructeur sous-marin:

"Depuis longtemps, les éminents praticiens qui composent notre génie maritime se préoccupaient de la création d'un bateau sous-marin. M. Romazotti, sous-ingénieur de première classe, fut chargé, au commencement de cette année, de dresser des plans, et, le 20 avril dernier, un bateau de ce genre a été mis sur chantier. On conçoit facilement à quelles difficultés on se heurtait: conditions d'hygiène, de locomotion, moyens d'immersion, d'émersion et de direction, étaient autant de problèmes. Le but principal était d'attaquer un navire au-dessous de la ligne de flottaison et de le détruire. Voici quelques renseignements sur ce bateau, dont l'équipage sera de six ou sept hommes au plus.

"L'armement sera des plus simples; la puissance offensive consistera en deux cartouches explosibles, et qui, munies de flotteurs, iront se fixer sous la coque du navire au moment du passage du bateau sous-marin. Dès que ce dernier se sera éloigné, il déterminera l'explosion des cartouches, reliées à lui par deux fils électriques. Toutes les machines seront mues par des appareils à air comprimé à cent atmosphères, à l'exception du système moteur du bateau proprement dit, qui sera composé d'une machine électrique de Krebbs, d'une force de soixante chevaux. Pour le chemin à parcourir horizontalement, on emploiera un gouvernail ordinaire.

"Un système ingénieux, qui comporte un double gouvernail, servira à guider le bateau dans le sens vertical, ou mieux oblique; car, aussi bien pour l'immersion que pour l'émersion, le nouvel engin prendra des directions obliques; la rapidité du mouvement offensif y perdra, mais la possibilité de l'*habitabilité* l'exige. Une masse de plomb, dont le poids est calculé, sera placée de chaque côté de l'engin. Pour le maintenir à la surface, une certaine quantité de réservoirs fournira de l'air comprimé au fur et à mesure des besoins. On pourra descendre à des profondeurs variables, suivant la quantité d'eau aspirée ou rejetée."

PHÉNOMÈNE CURIEUX EN SUISSE.—Un phénomène curieux s'est produit dans les Alpes. Pendant la nuit du 4 septembre, les eaux du lac de Merjelen ont disparu.

Ce lac alpestre est situé au-dessous du pic de l'Eggishorn, sur le versant sud de la Jungfrau, en Valais. L'année dernière, il avait été question de le dessécher. On suppose qu'une secousse assez vive de tremblement de terre, ressentie en Valais dans la nuit du 4, a causé le brusque écoulement des eaux.

Athénée Louisianais.

Concours littéraire de 1887.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane et qui n'est pas membre de l'Athénée est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er juin 1887 jusqu'au 25 février 1888, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto* et *les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité la médaille, et pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

LES POÉSIES DE LAMARTINE.

Pour les hommes:

UN PROVERBE OU UNE COMÉDIE: la scène doit se passer en Louisiane.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No. 21,420—Division D, dans l'affaire de Peter K. Glaser, demandant une monition.

A tous ceux que le présent avis concerne.

Attendu qu'à une vente publique pour taxe faite le 13 août 1886, l'Etat de la Louisiane, par l'entremise du collecteur de taxes d'Etat à Jdistrict inférieur de cette ville, vendu à Jacob Heth, Joseph Schemel et John Stumpf, conformément aux règlements de l'acte No 82 de 1884, la propriété suivante ci-après décrite, à savoir:

CINQ CERTAINS LOTS DE TERRE, dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés sur les rôles d'assessement comme lots Nos 4, 5, 6, 7 et 8 dans l'îlet No 175 borné par les rues Congrès, Elmira, Dauphine et Royale; les dits lots Nos 4 à 8 mesurent 295 pieds de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur, assessés pour les années 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877 et 1878, au nom de Rufus Waples et étant la même propriété achetée par le dit Rufus Waples le 22ème jour de mars 1865 et décrite comme suit, à savoir:

CINQ LOTS DE TERRE dans le faubourg Bouligny Troisième District de cette ville, dans l'îlet formé par les rues Chancelive (maintenant Royale), Grands-hommes (maintenant Dauphine) Elmira et Congrès, désignés comme lots Nos 3, 4, 5, 6 et 7; le lot No 3 mesure 45 pieds de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur, entre les rues Casacalve et Grands-Hommes; les lots No 7 forme l'encoignure des rues Grands-Hommes et Dauphine et mesure 45 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur et face à la rue Grands-Hommes, comme le tout plus amplement expliqué dans le document de taxe exécuté par Charles Cavanac, collecteur de taxes d'Etat pour le district inférieur de la ville, par acte devant A. Ker, notaire, à Jacob Heth, Joseph Schemel et John Stumpf, le 13ème jour d'août 1886 pour lesquels les dits acquéreurs ont payé la somme de soixante-quinze piastres pour la dite adjudication. Enregistré au Bureau des aliénations, livre 124, folio 385.

Et attendu que Peter K. Glaser a acheté la dite propriété des dits Jacob Heth, Joseph Schemel et John Stumpf pour la somme de cinq cents piastres comptant, comme le tout est expliqué dans une copie certifiée d'un acte de vente par les dits Jacob Heth, Joseph Schemel et John Stumpf à Peter K. Glaser, pardevant John R. Legier, notaire, le 19ème jour de mai 1887, les dites copies étant annexées à la pétition en cette affaire et réglée partie. Enregistré au Bureau des aliénations, livre 85, folio 538, et livre 124, folio 754.

Et attendu que Peter K. Glaser a fait application à cette cour pour une monition en vertu et conformément à la loi et aux sections 2371, 2372 et 2373 de l'acte No 95 approuvé le 19 mars 1870 connus comme les Statuts Revisés de la Louisiane.

Donc, dès maintenant, toutes les personnes intéressées dans la dite propriété sont citées par ordre de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, à faire valoir, si elles en ont, tout droit, titre ou réclamation à la propriété par suite d'une nullité quelconque dans les annonces, procédures, publications, assessements, descriptions ou adjudication d'après lesquelles les ventes ci-dessus mentionnées ont été faites; ou toute irrégularité ou illégalité dans les notices, épreuves ou procédés de la dite vente ou de toute autre défectuosité quelconque dans cette affaire, ces personnes sont requises de présenter, dans les trente jours qui suivront la première publication de cette monition dans les feuilles publiques, les raisons pour lesquelles les ventes ainsi faites ne doivent pas être confirmées et homologuées.

Témoin le Greffier de Cour Civile de District, Nouvelle-Orléans, 3 juin 1887.

N. H. RIGHTOR, Juge.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 21,001—Division C—Interdiction de Mlle Annette Meurer.—Cette affaire a été appelée aujourd'hui pour être jugée sur la pétition de Madeleine Meurer pour l'interdiction de Mlle Annette Meurer. Présent, A. J. Villeré pour la demanderesse. Frank Dang, avocat, pour Mlle Annette Meurer.

Après avoir entendu les témoignages et les avocats, la cour convaincue d'après les témoignages que la défenderesse Annette Meurer, est démente, sujette d'aliénation et incapable de s'occuper de sa personne et de ses biens.

Ordonné que la dite demoiselle Annette Meurer soit interdite.

Jugement rendu, le 27 juin 1887.
Jugement signé, le 1er juillet 1887.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
27 sept—2t en 10 l.

Chemins de fer.

Heures d'arrivée et de départ

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée.		Départ.	
No 1 Ex.	11:00 pm	No 2 Ex.	9:15 am
No 3 Lim. Ex.	8:30 am	No 4 Chi Ex.	6:00 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.		Départ.	
No 3 Cin. Ex.	7:10 am	No 4 Fast Line	8:05 am
No 1 Fast Line	7:20 pm	No 4 Coast Ac	3:35 pm
No 5 Coast Ac.	9:05 am	No 2 Cin. Ex.	8:10 pm

TEXAS AND PACIFIC.

Arrivée.		Départ.	
No 52 California Express	11:50 am	No 51 California Express	3:00 pm

NEW ORLEANS AND NORTHEASTERN.

Arrivée.		Départ.	
No 2	6:15 am	No 2	9:00 am
No 1	5:50 pm	No 6	3:35 pm

P. AND F. EAST L.A. R. R.
ABITA SPRINGS.
Le dimanche.

Arrivée ......7:37 pm | Départ ......8:00 am
Tous les jours excepté le dimanche.
Arrivée ......8:37 am | Départ ......4:00 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

Arrivée.		Départ.	
No. 1	9:15 am	No. 2	4:45 pm
No. 3	8:00 am	No. 4	10:00 pm
No. 5	7:30 pm	No. 6	8:15 am

Excursions du Dimanche.
Arrivée ......8:40 pm | Départ ......8:15 am

SOUTHERN PACIFIC CO—MORGAN LINE.

Arrivée.		Départ.	
No 19 Califor.	8:10 pm	No 18 Local	7:20 pm
No 17 Local	8:05 am	No 20 Californ	7:15 am

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Jours de la semaine—8:30 a.m., 3:45 p.m. | Jours de la semaine—9:00 a.m., 5:00 p.m.
Dimanche—10:30 a.m., 6:00 p.m. | Dimanche—9:00 a.m., 12:00 m., 6:3...

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 23 SEPTEMBRE 1887.

Bayou Sara—E. J. GAY, à 5 P M
Pointe Houmas—FANCHON, à 12 M
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 A M
Bas du fleuve—LURA, à 11 A M

SAMEDI, 24 SEPTEMBRE 1887.

Vicksburg—T. P. LEATHERS, à 5 P M
Bayou Sara—OLIVER BEIRNE, à 5 P M
Donaldsonville—WHISPER, à 12 M
Port Eads—NEPTUNE, à 9 A M

Hauteur des Eaux.

Augusta	—	Nashville Tenn	0.00
Caire, Ill.	7.06	Nlle-Orléans	3.01
Cincinnati, O.	2.09	Omaha, Neb.	11.06
Davenport, Ia.	3.06	Pittsburg, Pa.	5.06
Keokuk, Iowa.	3.06	Shreveport, La.	6.06
LaCrosse, Wis.	4.02	St-Louis, Mo.	10.04
Leavenworth, K.	3.06	St-Paul, Minn.	5.00
Louisville, Ky.	2.06	Vicksburg	6.00
Memphis, Tenn	5.04	Yankton	—

Fleuve et rivières.

Vicksburg, 22 septembre—Le fleuve a 9 pieds. Arrivés, Parigord de la Nlle-Orléans, Arkansas City de St-Louis. Départs, Parigord pour Greenville; Arkansas City pour St-Louis. Temps clair et chaud.

Memphis, 22 septembre—Le fleuve a monté de 4 pouces. Temps pluvieux. Départ, Henry Lourey pour St-Louis à midi; Kate Adams pour Arkansas City à 6 pm; City of Providence pour St-Louis à 10 p m.

Louisville, 22 sept—La rivière est stationnaire—2 pieds 7 pouces dans le canal; 5 pouces aux chutes. Temps couvert et frais.

Cincinnati, 22 septembre—La rivière a 2 pieds 10 pouces et baisse. Temps couvert.

Les Passes.

Port Eads, 22 septembre, 6 p m.—Vent d'est. Arrivés, hier soir, steamship anglais Inventor, capitaine Jones, de Liverpool, à 530 p m, steamship Parolo, capitaine Gotchow, d'Utilla; steamship anglais Bernard Hall, capitaine Alexander, Liverpool via St Thomas et Aspinwall; navire anglais Caldera, capitaine McKenzie, de Cape Town; barque espagnole Antonio Sala, capitaine Pierce, de la Havane, sur lest; goëlette anglaise Isaac Rich, capitaine Marshall, de Ruatan; goëlette anglaise Clara L. Dyer, capitaine Bodden, d'Utilla; à 4:30 p m. steamship Eureka, capitaine Quick, de New York.

Départs, steamships Knickerbocker pour New-York, Architect pour Liverpool, City of Dallas pour Belize, Honduras.

Marchés.

Paris, 22 septembre—Les rentes 3 pour cent 81fr. 60c.

Havane, 22 sept—Or espagnol 237 1/2 à 237 1/2. Change calme, mais ferme. Sucre nominal.

Liverpool, 22 sept., midi — Coton—Stable bonne demande. Ventes 10.000 balles, dont 1000 balles pour la spéculation et l'exportation. Middling uplands 5 7/16d. Middling Orleans 5 7/16d.

Recettes 9.000 balles, coton américain 6000.

Liverpool, 22 septembre, 4 p m.—Ventes de coton américain 7800 balles.

Liverpool 22 sept, 4 p m—Coton—Futures à peine stables—Livraison en septembre 5 2/64d vendeur, septembre et octobre 5 12/64d vendeur, octobre et novembre 5 7/64d acheteur, novembre et décembre 5 6/64d acheteur, décembre et janvier 5 6/64d vendeur, janvier et février 5 6/64d vendeur, février et mars 5 7/64d vendeur, mars et avril 5 9/64d vendeur, avril et mai 5 11/64d vendeur.

New York, 22 septembre, midi—Coton calme. Middling uplands 9 11/16. Ventes 600 balles. Futures stables. Ventes 27,300 balles—septembre 9.45, 46; octobre 9.23, 9; novembre 9.23, 4; décembre 9.23, 4; janvier 9.29, 30; février 9.36, 8; mars 9.45, 6; avril 9.53, 5; mai 9.60, 2; juin 9.67, 9; juillet 9.72, 5.

New-York, 22 septembre—Coton calme. Middling Uplands 9 11/16. middling Orleans 9 13/16. Ventes 433 balles.

Futures—calmes à la clôture. Ventes 26,600 balles—septembre 9.46-47; octobre 9.23-25; novembre 9.23-23; décembre 9.23; janvier 9.29-30; février 9.36-37; mars 9.44-45; avril 9.52-53; mai 9.60-61; juin 9.67-69; juillet 9.72-74.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 22 SEPTEMBRE 1887.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship [ang] Effective, Hedge, Havre.
Steamship Morgan, Staples, Key West et Tampa.
Steamship [ang] Wydale, Hurst, Brême, via Newport News.
Steamship (ang) Strome, McFarlane, Utilla, Truxillo, etc.

ARRIVÉS.

Steamship (ang) Inventor, Jones, Liverpool.
Goëlette Clara L. Dyer, Bodden, Utilla.
Goëlette (ang) Isaac Rich, Marshall, Ruatan.

A LA QUARANTAINE.

Steamship (ang) Austerlitz, Cowie, Pénarthe, via Aspinwall.
Barque (esp) India, Sust, Havane.

BATEAUX A VAPEUR.

Ed J Gay, Jobin, Bayou Sara.
Whisper, Dodd, Donaldsonville.
Barge Creole, ——, Bas du Fleuve.
Annie P Silver, Goghill, St-Louis.
Neptune, Taylor, Port Eads.
Lodore Dexter, ——, Bas du fleuve.
Goelette F M Pippo, ——, Covington.

EXPORTATIONS.

HAVRE—par steamship Effective—4815 balles coton 3400 douves.
KEY WEST VIA TAMPA—par steamship Morgan—1550 colis divers.
BREME, VIA NEWPORT NEWS—par steamship Wydale—4948 balles coton.
UTILLA, ETC.—par steamship Strome—74 colis divers.

IMPORTATIONS.

LIVERPOOL—par steamship Inventor—49,680 paquets cercles à coton 895 rails acier 178 balles sacs à 200 sacs riz 50 caisses sardines 24 barils genièvre 11 colis sherry 4 ordre—17 colis pot rie 250 colis mdises 150 boîtes fromage Morgan. Jno—10 colis poterie Wm Burgess—72 colis pot rie Illinois Central RR—18 colis poterie Louisville & Nashville RR—11 colis poterie Texas & Pacific RR—13 colis poterie Aug Koenig &co—52 colis poterie 2 boîtes jouets Jno Gauche's Sons—3 caisses fusils Folsom Bros—106 caisses machines; Legbrde &co—28 caisses quincaillerie 1 caisse mdises Tahonelly—1 caisse mdises H D McGowan 1 caisse mdises Smith Bros &co—20 paquets poisson G Sciaccaluga—412 caisses chevilles 38 caisses boulons et écrous 1995 paquets plaques ferblanc Woodward W &co—60 caisses poteau Mallinckrodt C W—4 balles sacs D Glover—10 colis mdises E J Hart &co—21 colis moutarde A M & J Solari—36 colis moutarde Schmidt & Ziegler—17 paquets sacs 15 caisses mdises H Charnock—3 caisses mdises Fellman Bros—1 caisse mdises 50 boîtes fromage Bassetti & Eiquez—200 sacs lentilles 100 barils rouge vénitien 250 boîtes brique St L & Miss VTr Co — 150 barriques bière E Toby—19 barils houblon Prosper Lamal—107 colis mdises F D Crefforth—19 caisses mdises Finlay & B—3 caisses mdises H Bonzano—1 caisse mdises J Taxe—2 caisses mdises Raille Baree—2 caisses mdises L Grunewald 4 caisses mdises J Bayle—3 caisses mdises C C Crawford—4 colis mdises J Friedlander &co—1 colis mdises A Brousseau Sons—1 colis mdises W E Rea.

Arrivages de produits.

BAYOU SARA—par steamer Ed J Gay—450 balles coton 261 sacs graine coton 25 sacs riz brut et fret assorti.

DONALDSONVILLE—par steamer Whisper—113 barils riz 539 sacs riz brut 9 barils sucre et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par barge Creole—355 sacs riz brut et fret assorti.

ST-LOUIS—par steamer Annie P Silver—122 balles coton 10 barils sirop et fret assorti.

PORT EADS—par steamer Neptune—337 barils riz 134 sacs riz brut et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par lougre Danger—33 sacs riz brut.

COVINGTON—par goëlette F M Pippo 63 balles coton.

Par les chemins de fer.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—1163 balles coton 230 sacs riz brut 360 sacs tourteaux 1 wagon graine coton et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE R. R.—94 balles coton 1 boucaut tabac 1 wagon sucre et fret assorti.

N. ORLEANS AND NORTHEASTERN RR—22 balles coton 11 boucauts tabac et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—1194 balles coton et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC R R COMPANY.—840 balles coton 12 sacs coton 11 sacs coton en graine 2 wagons graine coton 342 sacs riz brut 83 barils riz et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY.—1169 balles coton 106 sacs riz brut et fret assorti.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms		
Andean	Liverpool	à Galliago
Astronomer	Liverpool	Bouligny
Architect	Liverpool	2e dist, 10
Ardancorrach	Reval	Pie Tier
City of Dallas	Belize	2e dist, 48
Chilian	Brême	1er dist, 15
Effective	Havre	2e rue
El Dorado	New York	2e dist, 42
Madame	Liverpool	Alger
Ossero	Port Limon	1er dist, 37
Hutchinson	Havane	Alger
Hungarian	Liverpool	Alger
Lindisfarne	Reval	2e rue, Gretna

Intrepid	Gênes	2e dist, 44
Knickerbocker	New York	2e dist, 2
Marseille	Havre	2e dist, 40
Martha	Havre	2e dist
Morgan	Havane	Alger
S Oteri	Ruatan	Alger
S Pizzati	Bocas del Toro	1er dist, 15
Viola	Gênes	2e rue
Whitney	....	Alger
Wydale	Brême	de Pie
Wanderer	Puerto Cortez	1er dist, 15

NAVIRES.

Da Martha	Laid up	2e dist, 27
John Harvey	Lisbonne	1er dist, 30

BARQUES.

Carmelita	....	2e dist, 26
H L Routh	....	1er dist, 31
Joseph Ferrosa	Barcelone	2e rue
Marie Louise	Brême	de dist, 42
Port Royal	....	1er dist, 36

BRICKS.

Alfredo	....	2e dist, 15

GOELETTES.

R B Locke	....	Pie Tier

ASSURANCES.

Vingt-Neuvième Tableau Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurance

HOPE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau: No 136 rue Gravier.

CONFORMEMENT à sa Charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Primes reçues dans l'année expirant le 31 décembre 1886:

Sur les risques d'incendie	$444,790 46	
Sur les risques de mer	52,100 42	
Sur les risques de rivière	38,061 04	
	$535,920 93	
A ajouter: Primes non acquises en 1885	104,524 14	$639,535 07
A ajouter: Intérêts et profits et pertes		19,922 00
		$659,458 16
A déduire:		
Pertes sur les risques d'incendie	$241,492 06	
Pertes sur les risques de mer	30,195 14	
Pertes sur les risques de rivière	5,792 41	
	$280,480 61	
Taxes	6,205 29	
Réassurances	21,726 81	
Primes remboursées	76,509 24	
Réduction	31,402 52	
Commission	3,190 75	
Bureau des assureurs, corps de sauveteurs, loyer, salaires et autres dépenses	45,190 76	$514,956 99
		$144,492 17
Dividende semi-annuel de 5 0/0 payé en juillet 1886	12,500	
Dividende semi-annuel de 5 0/0 déclaré le 12 janvier 1887	12,500 00	25,000 00
Montant réservé pour pertes non réglées		18,942 75
Montant réservé pour risques non terminés au 31 décembre 1886		100,530 42
		$144,492 17

—ACTIF.—

Prêts sur hypothèques	22,316 67
Prêts sur nantissement	30,882 00
Billets pour primes	14,779 04
Billets à recevoir sur demande	27,958 42
Bons d'Etat	56,750 00
Actions de la banque nationale de l'Union et autres actions	15,491 84
Biens fonciers	4,606 59
Dû par des compagnies d'assurance	2,804 50
Mobilier de bureau, coffre-fort, etc.	2,045 07
Primes en voie de perception	116,785 50
En caisse	46,467 44
Total de l'actif	$401,962 17

—PASSIF.—

Capital	250,000 00
Fonds de réserve	20,000 00
Réservé pour primes non acquises au 31 décembre 1886	100,530 42
Pertes non réglées	18,942 75
Dividende de 5 0/0 déclaré le 12 janvier 1887	12,500 00
	$401,962 17

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

J. A. CHALARON, Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 12 janvier 1887.

M. T. DUCROS, Notaire, No 136 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 12 janvier 1887, il a été unanimement résolu qu'un second dividende semi annuel de 5 0/0 sur le capital, provenant des profits de la Compagnie pour l'année expirée le 31 décembre 1886, soit déclaré payable sur demande aux actionnaires à leurs représentants.

14fev—1m LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Etat de Situation Trimestriel

DE LA

Banque des Citoyens de la Louisiane,

(Département de Banque,)

A la clôture des affaires le 30 juillet 1887.

ACTIF:

Propriété foncière	$232,514 25	
Bons et actions	71,701 90	
Dettes en suspens évaluées à	61,476 49	
Prêts et escomptes	221,797 86	$587,490 50
Traites sur demande	36,406 00	
Change	42,850 74	
Chèques sur le Comptoir d'échange	54,899 46	
Monnaie courante et espèces	142,216 26	276,397 49
		$ 863,887 99

PASSIF:

Fonds Capital	$376,000 00	
Profits indivis	20,366 56	
		$ 396,366 56
Dividendes non payés	203 00	
Dû à des banques et des banquiers	122,308 12	
Dû aux déposants	344,915 30	467,521 42
		$ 863,887 99

Je jure solennellement que l'exposé qui précède est vrai et correct du mieux de ma croyance et de ma connaissance.

JAS. J. TARLETON, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Fait et signé pardevant moi, ce 30 juillet 1887.

EDGAR GRIMA, Notaire.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Calvin Porter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,556—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gabriel Villeré administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

14 sept—14 18 23

Succession de Caroline Fuchs, femme de Léon Ackermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 20,622—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gabriel Villeré, Jr, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

21 sept—21 26 30

Succession de Gustave Patin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 22,049—Division D.—Attendu que Samuel Patin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gustave Patin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

18 sept—18 23 27

Succession de Veuve Mary McKennon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,445—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

24 sept—14 19 23

Vincent & Co. vs. Crescent City Saving Bed Company, une raison sociale composée de Geo. H. McBride et Eugène Baybt.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-Orléans—No. 13,139—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. T. R. Baxter, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procèderai à la vente à l'encan, sur les lieux, No 19 rue Conti, entre Decatur et Chartres, SAMEDI, 24 septembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de machines, un lot de fil de fer, un lot (35) balles Excelsior, un lot de mousse et divers articles consistant en meubles de bureau, pupitres, coffre-fort en fer, lampes, &c., d'après un inventaire enliassé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FENDEL HORN, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

15 sept—18 23 24

L'ABEILLE

(Fondée en 1827.)

NOUVELLE-ORLEANS

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS:

No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville

ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er Septembre 1827, est le plus ancien journal de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise, et conséquemment, se présente aux annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales;

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial.

BUREAUX ET ATELIERS:

73 — CHARTRES — 73

Quatrième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances du Sud.

(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)

La Compagnie, conformément à sa charte publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année échue le 31 Décembre 1886:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$575,376	
Sur les risques de rivière	12,224	
Sur les risques de mer	6,360 64	
	$594,061 60	
A ajouter: Primes non acquises de 1885	60,589 31	
Total des primes		$655,450 91
A ajouter: Intérêts et profits et pertes	$ 34,549 64	
Sauvetage	426 06	
		$ 34,975 70
Revenu total		$690,426 61
A déduire: Pertes payées—		
Sur les risques d'incendie	$ 120,616 07	
Sur les risques de rivière	4,864 25	
Sur les risques maritimes	1,965 24	
	$127,446 74	
Primes remboursées, annulations, commissions et réductions	77,947 06	
Réassurances	14,487 15	
Taxes et licences	3,990 06	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc.	30,438 9	
		$554,270 54
Surplus		$136,156 07
Dividendes payés en juillet 1886	$ 12,000 00	
Réservé pour risques non expirés	70,842 00	
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	34,956 01	
Balance	18,358 06	
		$136,156 07

ACTIF—VALEURS SELON LE 8 DU COURS MARCHÉ.

Argent comptant	$ 50,290 54
$100,000 bons 3 pour cent des Etats-Unis, avec intérêt	$101,250 00
$120,000 bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans (émission Crossman)	129,000 00
$60,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans	56,500 00
$20,000 bons 4 pour cent de la Louisiane	16,025 00
	$302,775 00
Prêts sur demande (garantis par valeurs collatérales)	36,196 16
1 action N. O. Produce Exchange	60 00
1 action N. O. Sugar Exchange	75 00
25 actions N. O. Warehouse Co.	525 00
Un bon du St. Bernard Steam Engine Fire Co.	50 00
Primes en cours de collection	27,029 00
Meubles, accessoires, coffre-fort, équipages, etc.	2,600 00
	$429,600 29

PASSIF.

Capital-actions payé	$300,000 00
Fonds de réserve	2,356 58
Dividendes non payés	1,024 63
Réservé pour risques non expirés	70,842 00
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	34,956 01
Comptes divers non payés du décembre 1886	1,062 59
Profits et pertes (exclusivement du dividende de juillet 1886)	19,358 06
	$429,600 29

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 12 janvier 1887.

M. T. DUCROS, Notaire.

A une réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 11 courant, il a été décidé de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital, et de porter la somme de dix mille trois cent cinquante-huit dollars, 06 cts, ($6,358.06) au crédit du fonds de réserve.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

1fev—1m

OFFICIEL.

Exposé du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirant le 31 décembre 1886.

DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF, Etat de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la loi No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane approuvée le 10 avril 1880, nous, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et comparé les timbres judiciaires qui sont nécessaires et requis par la loi pour la mise à exécution des dispositions de l'Acte précité et qui sont émis sous l'autorité de l'Article 145 de la Constitution de l'Etat et qui sont actuellement entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, de l'Agent Fiscal et du Trésorier d'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente et la manière dont il en a été disposé pour le compte des fonds des dépenses judiciaires de l'Etat, nous sommes arrivés au résultat suivant, établi dans les livres de l'Agent Fiscal, de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier l'Etat, et que nous certifions correct:

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1885, d'après l'exposé déposé et enregistré dans le bureau du Secrétaire d'Etat, le 5 janvier 1886, et inséré dans l'Abeille et le Times-Democrat, journaux publiés à la Nouvelle-Orléans, conformément à la section 44 de la loi susdite, deux cent mille piastres $100,000 00

Montant des timbres judiciaires reçus de James Buckley, l'adjudicataire de la fabrication des dits timbres, par l'entremise du Gouverneur et du Secrétaire d'Etat, selon le procès-verbal de livraison en date du 11 novembre 1886, enregistré au bureau du Secrétaire d'Etat, cent quatre-vingt-dix mille piastres 190,000 00

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, pendant l'année 1886, deux cent quatre-vingt-dix mille piastres 290,000 00

Montant des timbres judiciaires retirés par l'Agent Fiscal, pendant l'année se terminant le 31 décembre 1886 deux cent quatre-vingt-dix mille piastres 290,000 00

Ne laissant aucun timbre judiciaire entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1886.

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal, le 31 décembre 1885, conformément à l'exposé précédent du 5 janvier 1886, deux cent soixante-treize mille cinq cent soixante-dix-neuf piastres, 37cts 273,579 37

Montant des timbres judiciaires retirés par l'Agent Fiscal des mains de l'Auditeur des Comptes Publics, pendant l'année se terminant le 31 décembre 1886, deux cent quatre-vingt-dix mille piastres 290,000 00

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal, pendant l'année se terminant le 31 décembre 1886, cinq cent soixante trois mille cinq cent soixante-dix-neuf piastres, 37 cts 563,579 37

Montant des timbres judiciaires vendus par l'Agent Fiscal, à partir du 1er janvier 1886 jusqu'au 31 décembre 1886 inclusivement, quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quarante-neuf piastres, 62 cents 94,949 62

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal, le 31 décembre 1886, quatre cent soixante-huit mille six cent vingt-neuf piastres, 75 cts 468,629 75

Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1885, selon l'exposé du 5 janvier 1886, dix mille six cent six piastres, 87 cts 10,606 87

Et nous certifions en outre que, après examen des livres de l'Auditeur des Comptes Publics, celui ci a émis des warrants contre le dit Fonds de Dépenses Judiciaires, pendant l'année finissant le 31 décembre 1886, au paiement des montants suivants et pour les objets ci-après établis à savoir:

A James Buckley, d'adjudicataire chargé de la fabrication des timbres judiciaires, par lui livré le 11 novembre 1886, sept cent cinquante piastres 750 00

En paiement de fournitures de bureau livrées aux divers fonctionnaires de la paroisse d'Orléans qui y avaient droit, en vertu de la loi 131 de 1880, deux mille cinq cent cinquante-cinq piastres, 13 cts 2,555 13

Pour le paiement des appointements dûs aux divers officiers et employés de la Paroisse d'Orléans et qui sont payables du Fonds susdit, du 1er jour de janvier 1886 jusqu'au 31 décembre 1886, inclusivement, quatre-vingt-quatorze mille cent cinquante-huit piastres, 89 cts 94,158 89

Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le Fonds des Dépenses Judiciaires du 1er jour de janvier 1886 au 31e jour de décembre 1886, inclusivement, quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent soixante-quatre piastres, 02cts 97,464 02

{ L. S. } En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles, accompagnées du Sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton Rouge, le 31 décembre A. D. 1886.

S. D. McENERY. Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO, Secrétaire.

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.